

SERVIR ET AGIR
pour tous les objatois

HOTEL DE VILLE

Objat, une équipe à votre service...

2013

Laissez-vous conter Objat :
Faire revivre le passé au présent !



Hommage à Paul Simon



Le Maire Philippe Vidau et Clément Dartigeas, Conseiller Municipal, entourés de la Famille de Paul SIMON.

L'opération « Raconte-moi Objat » a rendu hommage à Paul SIMON, maire d'Objat de 1930 à 1940 et de 1944 à 1949.

Son histoire est liée à une entreprise de cycles réputés : ROYAL FABRIC.

En 1912, Paul et Ferdinand créent l'entreprise familiale et fabriquent leur premier vélo dans l'atelier situé près du Parc Municipal, Route de Brive.

En 1919, la demande s'amplifie, et la marque SFO (Simon Frères Objat) voit le jour.

Puis viendra le rachat en 1930 de la marque ROYAL FABRIC.

Le livret « Laissez-vous conter Objat » réalisé en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire et des anciens Objatois.





La traditionnelle Fête des Petits Pois a lieu dorénavant tous les ans au mois de mai.

Le Père Nicolas Risso avec le Maire Philippe Vidau lors de la Kermesse du 1er mai dans le Parc Municipal.



L'édito du Maire

Chères Objatoises,

Chers Objatois,

L'année 2013 touche à sa fin. L'occasion pour vous dresser le bilan de cette année écoulée, une année riche en réalisations, et manifestations. En effet, en 2013, la municipalité a investi plus de 6 millions d'euros.

Un investissement conséquent, possible, grâce à une gestion dynamique et responsable pendant 6 ans : « 1 € économisé en fonctionnement, c'est 1 € investi ! » Cette maxime, même si certains peuvent sourire lorsqu'ils l'entendent, a permis d'investir en désendettant la collectivité et sans augmenter le taux des impôts au-delà de l'inflation, comme nous nous y étions engagés.

Le bulletin municipal arrive dans un contexte particulier. Trois mois nous séparent des prochaines élections municipales. Nous entrons donc dans une période marquée par des débats, des confrontations, ce qui est naturel, normal et surtout vivifiant dans une démocratie.

Enfin, à l'approche de cette fin d'année, je vous invite à participer aux nombreuses animations proposées dans notre commune (luge, carrousel, cinéma...).

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, mes meilleurs voeux les plus chaleureux, des voeux de santé, de solidarité, de tolérance, de dynamisme pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Bonne lecture à tous

Philippe VIDAU
Maire d'Objat

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie	05 55 25 50 02 ou 17	Déchetterie	05 55 25 61 24
Pompiers	05 55 84 10 60 ou 18	Office de Tourisme	05 55 25 96 73
Maison de l'Enfance	05 55 22 84 84	Maison de Retraite	05 55 25 83 64
Police Municipale	05 55 25 28 07	Trésorerie	05 55 25 81 84

COMMENT JOINDRE LA MAIRIE ?

Tél. 05 55 25 81 63 / Courriel mairie@objat.fr / Fax 05 55 25 93 38

Les grands chantiers de





Restructuration de l'Ecole Maternelle « Marie Cournil ».

Réhabilitation de l'Hôtel de Ville.



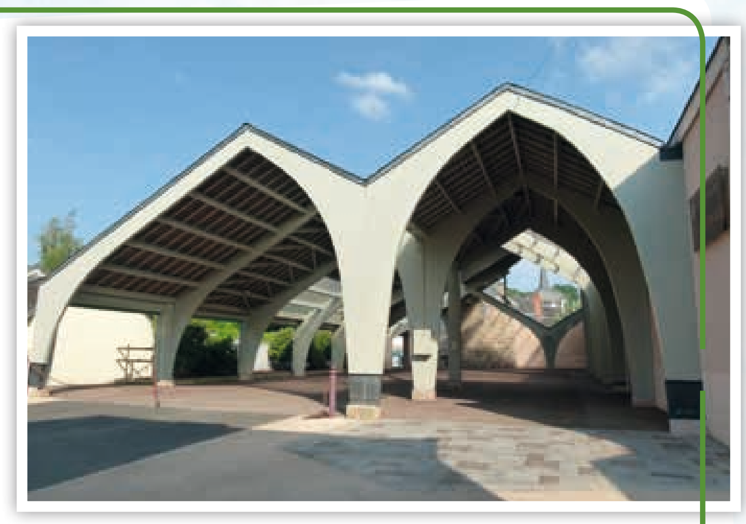
Création d'une Bibliothèque-Médiathèque communale à vocation intercommunale.



L'Hôtel de Ville est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite, un engagement fort de la municipalité.

l'année 2013 :
6 millions d'euros INVESTIS


Rénovation du Foirail.


Fermeture de la Halle du marché.


Place des Médaillés Militaires
aux abords du Parc Municipal.


Baptême de la Voie Verte « Jacky REY ».


Rénovation des courts de Tennis


Pose de la première pierre de la MARPA.

Questions à Monsieur le Maire



① Quelles sont pour vous les grandes réalisations qui ont marqué ces 6 années de mandat ?

Objat est avant tout un pôle structurant du territoire. Je suis fier des réalisations qui ont pu voir le jour depuis 2008. Pour un maire, l'action publique est essentielle pour accompagner le développement d'un territoire.

② Quelles solutions pour le développement économique ?

Tout d'abord, nous avons lancé courant novembre 2013 avec la communauté de communes une enquête sur l'appareil commercial objatois, et sur le marché dominical pour faire un point sur leur évolution.

De même, avec les nombreux chantiers, nous soutenons fortement l'économie locale.

③ Quel est votre point de vue sur les rythmes scolaires ?

La réforme des rythmes scolaires est un élément important dans l'avenir des enfants de nos écoles. Cette réforme, qui malheureusement va trop vite, est une préoccupation majeure pour les collectivités car elle ne questionne pas seulement le temps de l'enfant mais aussi celui du temps périscolaire, du travail personnel, des activités culturelles et sportives, ainsi que le rythme de vie de la famille.

Aussi, la concertation mise en place par la municipalité se poursuit. De nombreuses réunions ont eu lieu, d'une part avec l'Education Nationale (Inspection d'Académie et Rectorat) et d'autre part avec les services de la collectivité. Une commission ad hoc (parents d'élèves, enseignants, ATSEM, services mairie) s'est penchée sur l'amplitude horaire et les incidences qui en découlent. La réflexion se poursuit pour proposer des activités adaptées à nos enfants à la rentrée 2014. De nouveaux échanges auront lieu courant janvier. Il ne faudrait pas oublier l'objectif de la réforme : l'intérêt de l'enfant.

④ Au 1er janvier 2014, la commune d'Objat va rentrer dans la future grande Agglo : Quelle place tiendra-t-elle ?

La commune d'Objat tiendra toute sa place dans la future grande Agglo. En effet, on peut s'interroger sur la volonté des élus en place de participer à ce changement ?

Questions à Monsieur le Maire

Mais la question ne se pose plus. La démocratie a souhaité voir Objat entrer dans la grande Agglo. Dont Acte. Le Conseil Municipal craignait d'être dépossédé de son identité et de transférer des services de proximité à une structure importante qui fait perdre de la réactivité.

Depuis le vote de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale et la prise de l'arrêté préfectoral, la municipalité s'est inscrite dans ce projet avec la volonté de positionner « OBJAT » à tous les niveaux.

Grâce à son dynamisme, à son économie, à son savoir-faire et à ses nombreuses associations et animations, la commune d'Objat veut être un moteur dans la construction de la future grande Agglo. Au niveau économique et touristique, avec l'éventail proposé des chalets aux animations et à l'aire de campings-cars, l'Office de Tourisme du Pays de Brive va conventionner avec la municipalité pour mutualiser nos compétences respectives.

Au niveau de l'assainissement, l'Agglo va profiter de la station d'épuration de Bridal, totalement réhabilitée pour plus de 750 000€ de travaux. Au niveau services aux publics, la Maison de Pays va accueillir des services décentralisés comme le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), la DCT (Démarche Collective Territorialisée). De même, le nouvel office intercommunal va installer le « Back-office » au sein du bâtiment qui restera ouvert toute l'année et abritera une dizaine de personnes. Objat a suivi le mouvement, n'en déplaise à ceux qui critiquent sans agir ! La Commune d'Objat est prête pour cette mutation !

5 *Quelles solutions pour étoffer l'offre de santé ?*

Depuis maintenant 19 mois, cette question est une des priorités du Conseil Municipal. La municipalité s'est engagée dans la stratégie « Pôle Santé » aux côtés de professionnels de santé pour le maintien sur tout le bassin de vie d'une offre de qualité. Plusieurs réunions techniques ont lieu avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Conseil Régional et la Mutualité Française. Une réunion de concertation avec tous les acteurs locaux, professionnels et institutionnels, a été organisée à la salle des Congrès d'Objat le 11 décembre 2013 pour justement anticiper et ne pas subir. Un comité de pilotage va se constituer pour organiser l'offre de santé dans notre bassin de vie.

6 *Une satisfaction en particulier ?*

Avoir réussi le pari de tenir toutes nos promesses !

La bibliothèque - médiathèque communale à vocation intercommunale : Ouverture le 25 janvier 2014

La bibliothèque-médiathèque était un projet très attendu. L'inauguration est prévue le vendredi 24 janvier 2014. Une grande opération Portes Ouvertes sera organisée le Samedi 25 Janvier de 9h à 17h.
Venez nombreux découvrir les nouvelles installations de la Mairie et de la bibliothèque.



Un aperçu de l'Espace Jeunesse

La bibliothèque-médiathèque : 10 000 ouvrages, 600 CD, 275 DVD qui permettront aux petits et aux grands de profiter de ce nouvel espace.

Merci également au Conseil Municipal des Jeunes d'avoir participé au montage de ce projet.



La bibliothèque accueille l'association « Les Ptits Pois du Livre » pour une lecture aux enfants de la Maison de l'Enfance.

Les Ptits Pois du Livre :
Obj'Adore Lire, 2ème édition.

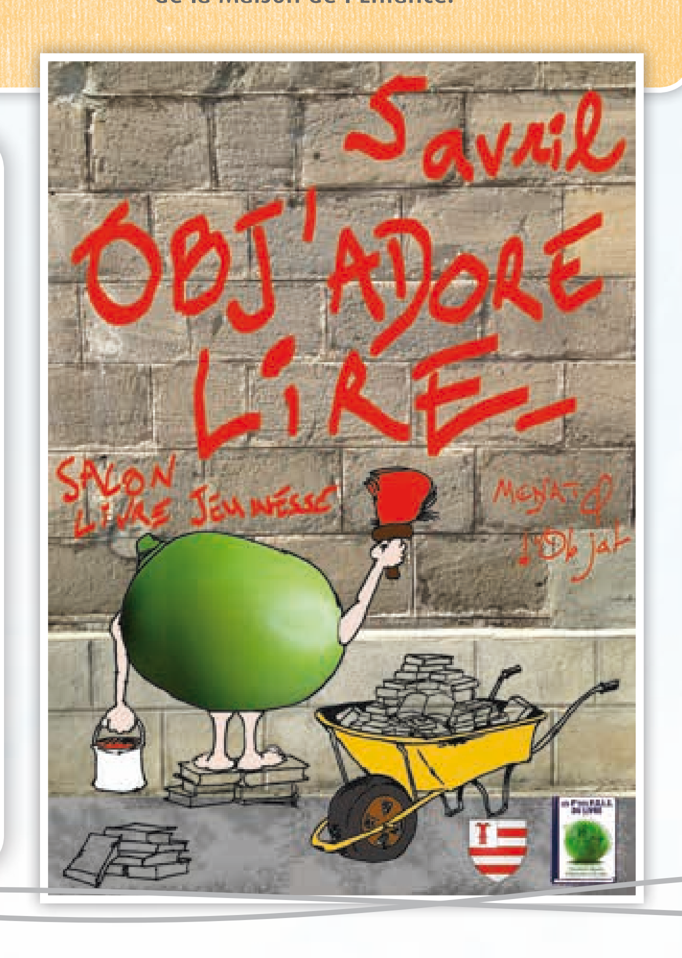
Y aura-t-il un écrivain dans ma classe cette année ? De qui s'agira-t-il ?

Telles sont les questions que se posent les jeunes Objatois...

Qu'ils se rassurent ; si le mystère reste entier pour eux, Les P'tits P.O.I.S du livre et leurs enseignants, en partenariat avec la municipalité, ont tout préparé et leur réservent de belles surprises !

Des très petits jusqu'aux très grands ils vont tous pouvoir rencontrer des auteurs confirmés qui vont les emmener dans des univers d'humour et de poésie, de fantaisie, d'action et de réflexion... Le tout grâce à la plus belle des aventures : la lecture !

Rendez-vous le 4 avril dans les classes et le 5 avril à la médiathèque pour une journée de découvertes et de dédicaces.



Le Pôle « Santé » est lancé !



Dernière réflexion de la municipalité, le pôle « Santé » du bassin de vie d'Objat.

Le profil de la population du bassin de vie d'Objat, pôle structurant du territoire, avec une proportion accrue de personnes âgées, contribue à accroître les besoins en termes de santé.

Toutefois, l'existence de zones de fragilité, même en milieu urbain, rend la question « Santé » essentielle pour les élus. En effet, même si on ne peut pas parler encore de pénurie, certaines branches d'activités médicales et paramédicales souffrent d'un fort déficit d'attractivité.

Cette situation sera accentuée par les prochains départs à la retraite, par les besoins croissants de la population mais aussi par les exigences en termes de qualification et de formation des professions paramédicales.

Pour les professionnels de santé, ce n'est pas tant une incitation financière qui influera le plus sur le choix d'installation de ces jeunes praticiens, c'est avant tout un choix personnel pour une région, et si nous sommes organisés, cela sera un atout supplémentaire.



Une réunion avec l'ensemble des professionnels de santé.

En présence de l'ARS (Agence Régionale de Santé), du Conseil Général et de la Mutualité Française, une large concertation avec l'ensemble des acteurs locaux a permis de mettre à plat cette situation et de poursuivre la réflexion d'un pôle « santé » sur le bassin de vie d'Objat.



Le tourisme : un atout pour notre territoire

Au 1er janvier 2014, la commune d'Objat va rejoindre la future grande Agglo. Un changement important pour notre cité qui a toujours misé sur l'investissement et la solidarité d'un bassin de vie structurant.

Et même si le Conseil Municipal a voté contre l'entrée à la Grande Agglo, croyez bien que la municipalité prépare son entrée en faisant valoir ses nombreux atouts avec ses chalets et camping-cars, avec les foires, les produits du terroir et le poids économique, 250 entreprises, commerçants, artisans, libéraux qui sont le poumon d'un territoire en mouvement ; sans oublier les associations et les animations. Objat est prêt pour ce changement !

Construction de deux chalets « Type-Famille »



Afin de poursuivre le développement de l'Espace-Loisirs « Jacques Lagrave », la municipalité, lors du Conseil Municipal du 2 octobre 2013, a décidé de construire deux chalets « Type famille » pour accueillir de 8 à 10 personnes. C'est essentiel d'offrir tout un panel de services. De même, les chalets seront prochainement équipés en « Wi-Fi ». L'éclairage de la deuxième tranche de l'Espace-Loisirs sera aussi programmé.

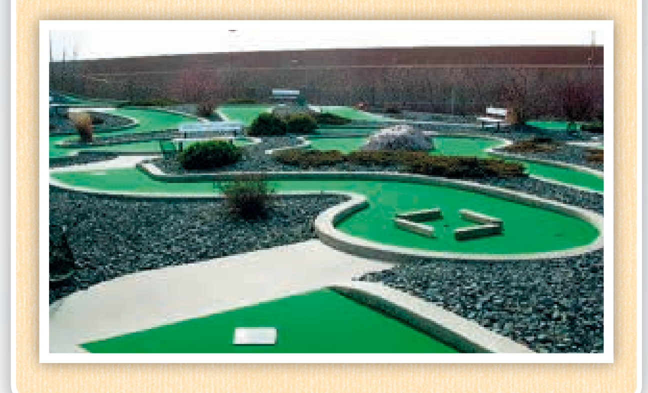
Un espace « FITNESS »



Un espace « Fitness » en libre accès pourrait être installé à l'Espace Loisirs pour compléter le parcours santé qui sera refait prochainement.

Un mini-golf ludique

Un mini-golf pourrait être installé à l'Espace-Loisirs à proximité de la voie verte.



Objat mise sur l'économie

En 2013, la municipalité a investi plus de 6 millions d'euros. Mais, elle a aussi impulsé de nombreux chantiers pour 2014, avec la construction de la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées (MARPA), avec 10 emplois créés pour 2,5 millions d'euros et l'agrandissement de la cuisine de l'EHPAD pour 1,5 millions d'euros, soit un total de plus de 10 millions d'euros injectés dans l'économie locale.

En effet, les entreprises présentes sur les différents chantiers consomment aussi en « local ». De plus, la rénovation de la Maison des Frères Formigier va créer de l'emploi, mais aussi du travail pour les entreprises.





Un dispositif de vidéo-protection



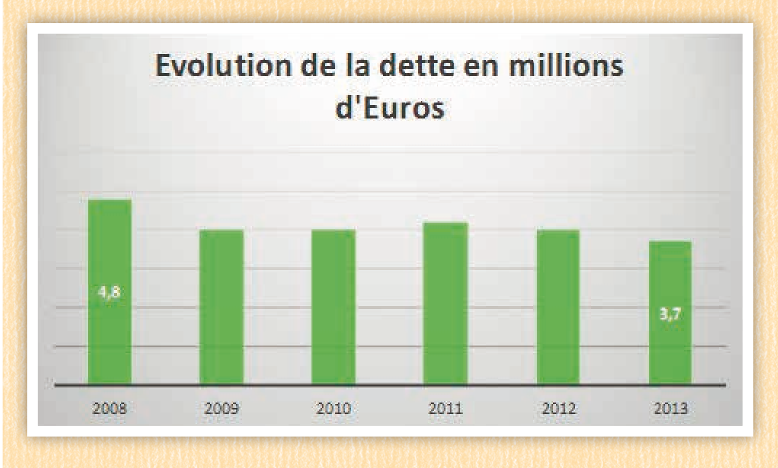
Un dispositif de vidéo protection a été installé à la Zone de Bridal et à l'Espace Loisirs « Jacques Lagrave » afin de protéger les entreprises et les infrastructures communales.

Les entreprises avec les élus lors de la réception

Objat, une gestion dynamique

Tout au long de cette année exceptionnelle, la municipalité a investi fortement sans alourdir la pression fiscale et en diminuant l'endettement.

• Evolution de la dette : moins 1, 1 millions d'euros depuis 2008

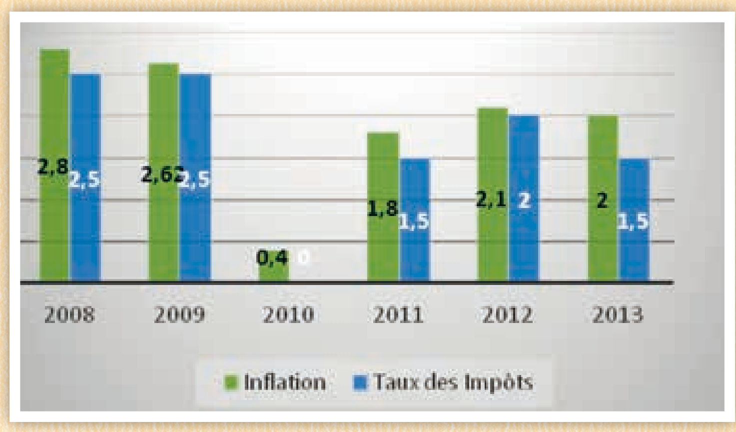


Dès 2008, la municipalité a pris le pari de réduire l'endettement de la commune.

C'est aujourd'hui chose faite avec une baisse significative de plus d'un million d'euros.

• Evolution du taux des impôts communaux depuis 2008

De même, la municipalité n'a pas augmenté le taux des impôts communaux au-delà de l'inflation pour ne pas pénaliser les Objatois et préserver ainsi leur pouvoir d'achat : c'était un engagement fort.



Taux des Impôts depuis 2008 et niveau de l'inflation

Il faut savoir que pour une augmentation de 100 € de votre taxe foncière, cela se décompose comme suit :

- Département : + 49€
- Etat : + 36€
- Commune : + 12€
- Communauté de Communes : + 3€

Travaux d'assainissement « Rue Chante Renard »



Les travaux d'assainissement ont été réceptionnés le 10 décembre dernier en présence des riverains et des entreprises.

Un chantier apprécié, des travaux de qualité pour adapter une nouvelle fois les infrastructures d'assainissement.

Cimetière : Poursuite de la procédure de reprise des concessions

A la Toussaint, chacun a pu apprécier la qualité des travaux effectués par Gilles Bolteau, agent recruté ponctuellement par la collectivité pour informatiser la gestion de notre cimetière.



En effet, depuis le 19 octobre 2010, la municipalité a lancé une procédure de reprise de concessions en état manifeste d'abandon.

Le 27 novembre, un second procès-verbal a été dressé afin de recenser les concessions qui ne sont plus abandonnées.

Le Conseil Municipal du 16 décembre 2013 a délibéré pour autoriser le maire à poursuivre cette démarche. Aussi, les Objatois pourront prochainement acheter des concessions libérées. Vous pouvez d'ores et déjà vous préinscrire à l'accueil de la mairie.

Objat, en Travaux

Local Confrérie du Veau de Lait



L'équipe de la Confrérie du Veau de Lait entourée des élus lors de la remise des clés du local mis à disposition par la municipalité.

Pose de la première pierre de la cuisine de l'EHPAD



Plus de 1, 5 millions d'euros de travaux sont programmés pour l'agrandissement de la cuisine de l'EHPAD. En effet, le nombre de clients pour le portage de repas a très fortement augmenté : 270 en 2013.

Un espace « pétanque » bientôt réaménagé



Afin d'offrir des infrastructures adaptées aux associations objatoises, la municipalité a programmé des travaux de réaménagement de l'Espace « Pétanque ».



Blanchisserie industrielle « Maison des Frères Formigier »

Le Fonds Dotation MSA Services Limousin vient d'acquérir le 10 décembre la Maison des Frères Formigier pour y installer une blanchisserie industrielle (10 emplois créés).

Plan d'aménagement du Bourg : 3ème tranche : L'Aménagement des Places

Soucieuse de la qualité de vie et du bien-être des Objatois, la municipalité a lancé des études de faisabilité de l'aménagement des places communales lors de son Conseil Municipal du 2 octobre 2013.

La place du Foirail, la place Charles de Gaulle, la place Jean Lagarde et les venelles du centre-ville feront l'objet d'un « lifting » complet dès 2014.



La Place du Foirail sera entièrement refaite avec le souci de préserver les arbres qui font partie de notre histoire.



La Place Charles de Gaulle sera le dernier aménagement pour terminer les abords de l'Hôtel de Ville.



Les Venelles du Centre-Ville seront réhabilitées pour poursuivre le plan d'aménagement de bourg.



La Place Jean Lagarde, véritable outil évènementiel sera modernisée avec réfection du revêtement, aménagements paysagers mobiles et marquage d'un parking.

Objat, en Travaux



Agenda 21, Objat ville durable du territoire



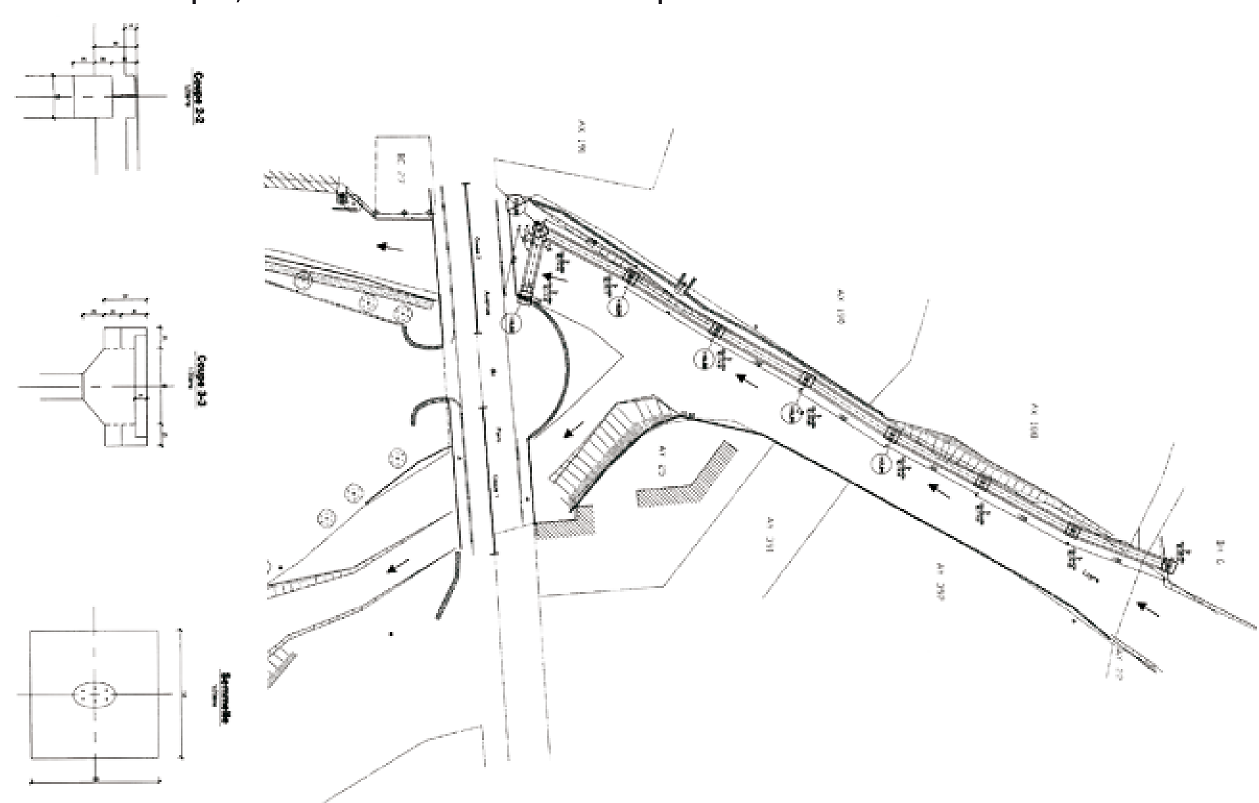
Dès 2011, la municipalité s'est lancée dans un Agenda 21, avec une commission extra-municipale. Labellisée « Notre Village », « Terre d'Avenir », la commune a réalisé 98% des actions prévues.

La municipalité s'est très tôt engagée dans le développement durable, notamment avec les économies d'énergie, les réducteurs et variateurs de tensions, la dématérialisation des procédures administratives, et la création de nombreuses commissions extra-municipales (Agenda 21, Plan de circulation, Fêtes, Foires, « Ville Handicap », Conseil Municipal des Jeunes...)

De même, toutes les démarches, tous les travaux sont réfléchis au filtre d'une vision durable, afin de préserver l'avenir de nos enfants.

La passerelle « Eugène Freyssinet » sur la bonne voie.

Le bureau d'études « ARTELIA » a réalisé une étude d'impact de la future passerelle « Eugène Freyssinet » afin de définir le rehaussement de la ligne d'eau par rapport au Plan de prévention des Risques d'Inondations. Cet ouvrage, d'à peine 100 mètres, reliera l'Espace Loisirs au Parc Municipal, avec une accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Objat, en Travaux

Sanitaires publics de la ville d'Objat

Les toilettes publiques de la commune étaient totalement obsolètes. Une réhabilitation complète a été effectuée sur tout le territoire communal. Tous ces aménagements vont permettre d'offrir des services adaptés à tous les types de manifestations (marchés, animations...)

Place du Foirail :

Avant



Après



Place Jean Lagarde :

Avant



Après



Parking de l'Hôtel de Ville :

Après





Info +

La RD901 (Route de Brive) est toujours à l'étude pour un réaménagement total du hameau des vignes jusqu'au parc municipal.

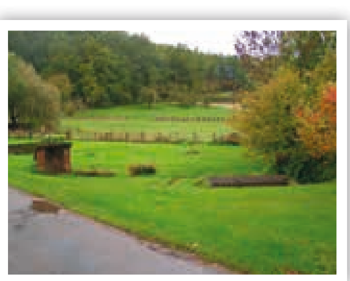


Lancement de la rénovation des puits dans les villages

Lors du Conseil Municipal du 2 octobre, la municipalité a lancé un recensement des puits, fontaines et lavoirs communaux afin de les réhabiliter en 2014.
14 ouvrages ont été recensés sur toute la commune.

Voici un kaléidoscope de photos des principaux ouvrages :


Rues Yvon Plantady - Lavergne


Village de Chouzenoux


Village de la Constantinie


Village de la Rouchonnie

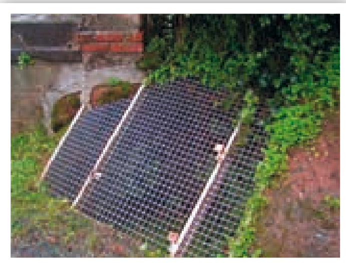

Village de Charrieras


Village de la Rouchonnie


Rue Pierre Dutheil


Village de la Rouchonnie

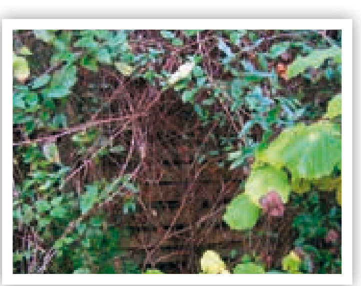

Village de la Rouchonnie


Village de la Rouchonnie


Village de la Chouzenoux


Village de Bridelache


Vieux cimetière


Village Les Chèzes

Le Plan Communal de Sauvegarde : Voici le DICRIM

La municipalité a mis en place un Plan Communal de Sauvegarde qui recense les risques potentiels encourus sur le territoire. Ce D.I.C.R.I.M. (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) permet d'anticiper et de vous sensibiliser aux gestes de prévention, mais aussi de vous informer de tous les dispositifs de protection mis en place et de vous permettre de faire face au danger en situation d'urgence avec la solidarité de tous.

Voici un panorama des risques potentiels sur notre commune. Le risque d'*inondation* est principalement lié à l'éventuel débordement de la Loyre.

Le risque *climatique* comprend les évènements de tempête, grêle, orage, chutes d'arbres, neige, verglas, grand froid, canicule, sécheresse...

Une carte de vigilance météorologique est éditée deux fois par jour par les services de météo France : **08 99 71 02 19**

Le risque lié au *mouvement de terrain* est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol ; il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques.

Il peut se traduire par :
- un affaissement plus ou moins brutal
- un phénomène de gonflement ou de retrait lié aux changements d'humidité de sols argileux.

Le risque de *transport* est consécutif à un accident se produisant lors du transport par voie routière, ferroviaire.

N'OUBLIEZ PAS LES BONS RÉFLEXES EN TOUTES CIRCONSTANCES SUIVANT LE RISQUE DÉFINI

AVANT

S'informer sur le risque encouru et les consignes de sauvegarde.

PENDANT

Ne pas téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours
Ne pas prendre la route
Couper le gaz et l'électricité
Fermer les portes, fenêtres soupiraux, et aérations
Ne pas aller chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer au danger
Ne pas boire l'eau du robinet

APRÈS

Evaluer les dégâts et signaler les points dangereux et suspects
Attendre les consignes des autorités pour boire l'eau du robinet

LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Sapeurs pompiers 18
SAMU 15
Gendarmerie 17
Mairie d'OBJAT 05 55 25 81 63
E-mail : .... mairie@objat.fr
Vigicrue : .... www.vigicrues.gouv.fr
Météo France : .... www.meteofrance.com

ÉCOUTEZ LA RADIO

France Bleu Limousin FM : .... 100,9 MHz
Radio Grand Brive : .... 94,3 MHz
Radio PAC : .... 101,9 MHz



Première pierre de la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées (MARPA)



En présence des instances nationales, Philippe VIDAU, Maire d'Objat et Daniel GAILLAT, Président de LIMAREL ont posé la première pierre de la MARPA à l'Espace-Loisirs Jacques LAGRAVE.

Pose de la première pierre le 10 décembre 2013

Recrutement de la Responsable :

Myriam SZYMANSKI a été recrutée par l'association LIMAREL en qualité de responsable de la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées. Elle pourra ainsi suivre l'évolution de A à Z, un véritable « plus » pour cette future structure.



MARPA : Mode d'emploi

24 logements seront prochainement construits, allant de $36m^2$ à $46m^2$. Les personnes de plus de 60 ans peuvent d'ores et déjà envoyer un courrier de candidature soit à la mairie d'Objat, soit à MSA Services Limousin. À ce jour, 21 pré-réservations sont enregistrées.

Les futurs locataires pourront apporter leurs meubles, et agir « comme à la maison » avec entrée privative. Cependant, ils pourront bénéficier de services à la carte, comme le portage de repas, la blanchisserie, ou encore d'ateliers thématiques et d'animations.

Une mutualisation avec l'EHPAD

Avec l'agrandissement de la cuisine de l'EHPAD, la municipalité va poursuivre la mutualisation des services, notamment avec le portage de repas.





Voici les premières esquisses de la MARPA

L’insertion paysagère a été une préoccupation majeure pour la collectivité. Les arbres « centenaires » seront conservés et les matériaux utilisés se marieront avec le site actuel comme le montrent les premières esquisses du projet.





Enfance et Jeunesse au coeur de nos préoccupations

L'Ecole Maternelle : totalement restructurée !


Visite d'une classe de Moyenne Section

Aux côtés du Recteur de l'Académie de Limoges, accompagné par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, la municipalité a inauguré son école maternelle « Marie Cournil ». Une belle réalisation de plus d'un million d'euros qui offre des conditions optimales aux enfants, aux enseignants et aux agents de la collectivité.

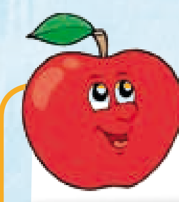
Le Recteur a souligné la qualité du travail effectué, et a félicité la municipalité de sa volonté de réhabiliter ce bâtiment. Il a tenu à féliciter l'équipe enseignante pour son travail, notamment dans le champ du handicap.

Objat se distingue, en effet, par la qualité de l'accueil des enfants porteurs de handicap.


Le Recteur et le Maire à la coupure du ruban.


Visite des classes de grande section.

Enfance et Jeunesse au coeur de nos préoccupations



d'Api

Pomme d'api

Quelques chiffres

- 50 000 heures de garde par an
- 93% d'occupation
- Une équipe spécialisée et dynamique

Lecture de Contes de l'association Obj'Adore Lire











Ateliers animations



L'Ile aux Aventuriers



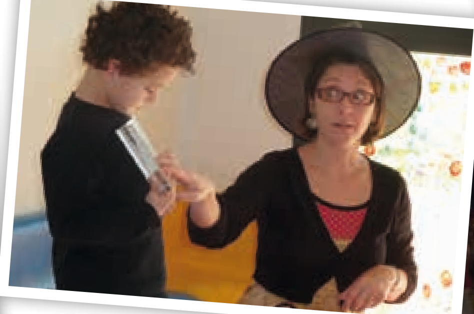
Atelier Cuisine



Pique – Nique et Camping



Spectacle à la Salle des Congrès



Lecture de Contes à l'Accueil de Loisirs



Objat, ville sportive

Hand-Ball : Signature de la convention de partenariat entre le club de Hand et la mairie lors d'un match au gymnase

Le Comité Départemental du Tennis a eu lieu à Objat, le 30 novembre 2013.







L'association de Gym Volontaire : A l'occasion des 40 ans de l'Association, l'AOGV a reçu le comité départemental

Mairie d'OBJAT

Monsieur Jean - Paul DENANOT
Président du Conseil Régional
Hôtel de Région
27, Boulevard de la Corderie
87000 LIMOGES

LE MAIRE D'OBJAT
PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

COPIE

DGS

OBJAT, le 25 mars 2013

Monsieur le Président,

J'aimerais tout particulièrement appeler votre attention sur la volonté de la municipalité d'Objat de construire une nouvelle infrastructure sportive, type halle des sports ou gymnase afin de proposer des services de qualité sur notre bassin de vie. Cependant, il apparait nécessaire et indispensable de mutualiser les moyens de l'ensemble des collectivités, pour doter notre territoire d'un outil adapté à ses besoins.

En effet, la municipalité souhaite favoriser l'accès au plus grand nombre à des infrastructures de qualité. Aujourd'hui, de trop nombreux créneaux manquent. Cette nouvelle infrastructure serait utilisable, d'une part par le milieu éducatif, notamment le lycée horticole, et, d'autre part, par le mouvement associatif en horaires décalés.

C'est la raison pour laquelle, je souhaite réunir l'ensemble des partenaires, l'Etat, la Région, le Département, la Grande Agglo le lundi 27 mai à 15H, Salle des élus de la mairie d'Objat, pour échanger autour de ce projet d'avenir pour notre bassin de vie.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et les plus cordiaux

Philippe VIDAU

Place Charles-de-Gaulle - 19130 OBJAT - Tél. 05.55.25.81.63 - Fax 05.55.25.93.38 - E-mail : mairie@objat.fr

Des projets structurants pour le milieu associatif :

Le 25 mars 2013, la commune d'Objat a convié l'ensemble des partenaires institutionnels potentiels (Etat, Région Département, Agglomération) pour lancer un projet de gymnase à proximité du lycée agricole afin de mutualiser des infrastructures.

En effet, la construction d'un tel outil permettrait de proposer des créneaux supplémentaires aux nombreuses associations ainsi qu'aux scolaires pendant la journée. Soyez assurés que la municipalité va poursuivre ce dossier important pour les années à venir.

Objat, ville fleurie

Très impliquée dans le fleurissement, la préservation du patrimoine et le tissu économique, la municipalité propose chaque année des rendez-vous incontournables (Fête des petits pois, Concours des maisons fleuries, Troc des Plantes,...) et investit pour l'avenir, notamment avec la réhabilitation du foirail et la rénovation de la Halle.

Concours des Maisons Fleuries



Le Concours des maisons fleuries est devenu au fil des années une institution à Objat.
De nombreux lots ont récompensé des participants.
Félicitations aux vainqueurs et à toutes celles et ceux qui participent à l'embellissement de notre commune.

TROC des Plantes



La municipalité organise son traditionnel « Troc des Plantes », place du Foirail, aux alentours de la Toussaint.

De nombreuses personnes viennent ainsi échanger leurs plantes.



Les nouveaux aménagements paysagers de la mairie ont été agencés par les services techniques.

La Valorisation des Produits du Terroir



Grand Prix d'Excellence
« Nicole COURTIN »

Le Foirail d'Objat...

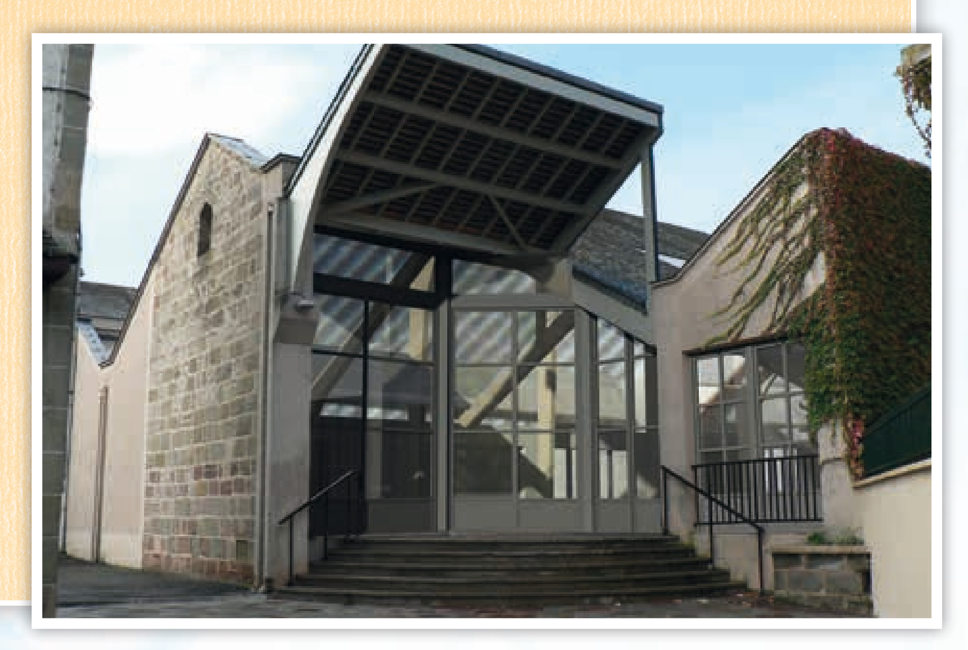
Véritable vitrine des produits du terroir, la municipalité est fière d'être labellisée « Site remarquable du Goût » pour son veau de lait élevé sous la mère.

Afin de proposer un outil indispensable, mis aux normes européennes, la commune a réhabilité son foirail pour accueillir les traditionnelles foires, mais aussi pour proposer des services futurs à la ville de Brive et faire ainsi du Foirail d'Objat, un véritable pôle agricole.

Halle du marché : le rendez-vous des produits du terroir

La halle couverte est un lieu historique pour le marché d'Objat.

C'est aussi un espace sous-utilisé. Afin de satisfaire les consommateurs, les producteurs et les associations, la municipalité a décidé de fermer cette halle, de façon amovible pour une utilisation complémentaire et protéger les utilisateurs du vent et du froid.



Arboretum : 1ère tranche

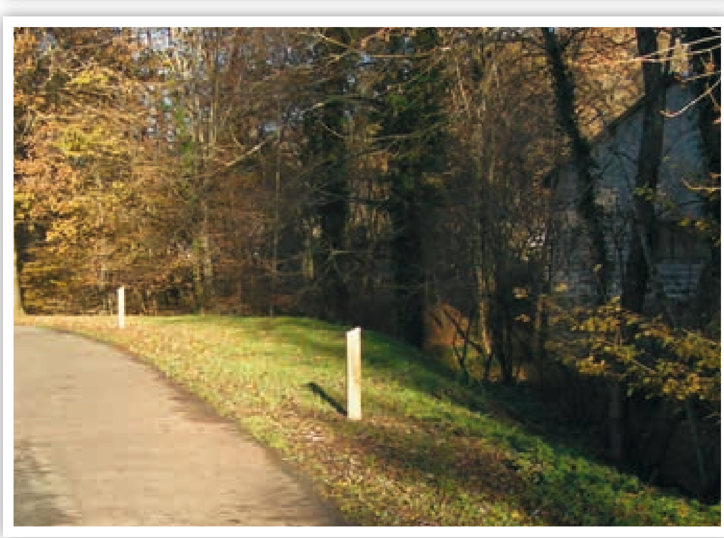
La commune d'Objat a la chance de disposer d'un Espace-Loisirs de grande qualité où la nature regorge de richesses. Des richesses souvent méconnues du grand public qui utilise quotidiennement la voie verte.

Un arboretum a donc été réalisé afin de faire découvrir les trésors cachés.









Objat fête Noël !

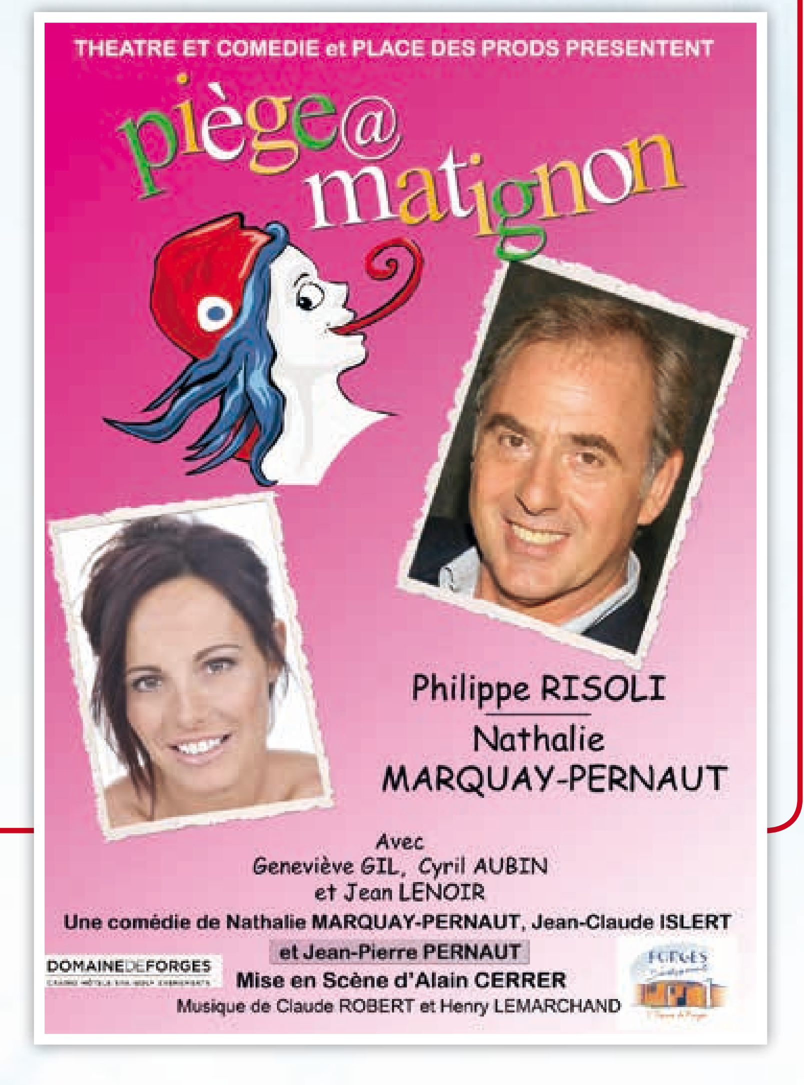


Concert de Noël à l'Eglise : Un vrai succès !



Une forte mobilisation pour le TELETHON





Bientôt la pièce de théâtre. La billetterie est ouverte depuis le 12 décembre.

Rendez-vous le 14 Février 2014 à la Salle des Congrès.

Illuminations des bâtiments

Dans le cadre de son schéma d'aménagement lumière, la commune d'Objat propose une signature lumineuse identitaire pour les bâtiments communaux, ainsi qu'une optimisation énergétique. En effet, ces illuminations sont très économes et entrent dans notre Agenda 21.

Voici les premières illustrations :



Maison de Pays



École Maternelle



Hôtel de Ville



Maison des Associations

Fête de Noël : Cinéma, Carrousel et piste de Luge au programme





Une piste de luge est installée Place Charles de Gaulle.



Le traditionnel Carrousel est installé Place de l'Eglise



Etat Civil 2013

Bienvenue à...

Enzo TETELIN, le 28 Décembre **2012**
Nolan ALGAY FERRIERE, le 1er Janvier **2013**
Maël BARCELO-GARCIA, le 3 Janvier
Axel LEYRIS, le 15 Janvier
Yaëlle, Marie LEYSSENNE, le 19 Janvier
Samuel JUGIE, le 25 Janvier
Alexandre CATTAERT, le 27 Janvier
Prune, Anne, Martine WILLERVAL, le 10 Février
Baptiste, Jules, Mathéo PEJOAN, le 29 Mars
Gautier, Elie LABADIE, le 4 Avril
Célia, Jade BORDE, le 18 Avril
Maïlane, Marimir, Isabelle MOHAMADSOEPINGI, le 30 Avril
Jules, Bernard BLANCHARD, le 6 Mai
Alexandre, Charles, Guy PINEAU, le 7 Mai
Mariana ALVES RIBEIRO, 23 Mai
Robin ROUSSANNE, 13 Juin
Lina EL OUARAQI, le 23 Juin
Timéo LAFORÊT, le 30 Juin
Roméo, Gilbert, Didier LECLERC, le 24 Juillet
Rose, Agnès, Hélène LECLERC, le 24 Juillet
Gabriel, Simon BROUTIN, le 7 Août
Julia MONS, le 8 Août
Arthur SAUVIAT, le 16 Août
Lény LAMY, le 22 Août
Diego MESTRE, le 15 Octobre
Metehan SENGÖZ, le 15 Octobre
Léanna, Corinne, Lysiane, Simone GAUDIN, le 24 Octobre
Nawel EDDARHOUR, le 26 Octobre
Andréa, Rosa, Hanaë RIEM MOUTON, le 20 Novembre
Jenna, Kamila BOUKHATEM, le 25 Novembre
Nolan GILLES LANSADE, le 1er décembre
Jérémy, Jean-Claude LHOPITAL, le 3 décembre
Noé PEUCH ALVES, le 6 décembre
Tomas, Francisco PINTO MONTEIRO, le 7 décembre

Ils nous ont quittés...

Bernard PÉCON, le 22 Septembre **2012**
Gabriel LAVAUD, le 20 Novembre **2012**
Léon Maurice DONNADIEU, le 11 Décembre **2012**
Bernard, Michel JEAN, le 23 Décembre **2012**
Ginette GAYERIE née LEYGNAC, le 1er Janvier **2013**
Jean René CHATUFAUD, le 14 Janvier
Jeanne Victoria TÊTE née TATE, le 18 Janvier
Jean TRIANNEAU, le 20 Janvier
Yvonne ARCHAMBAULT née CHâTENET, le 20 Janvier
Roger RANÇON, le 4 Février
Marie-Louise LAFON née CHATRAS, le 8 Février
Albert MONTEIL, le 10 Février
Pierre Elie BOUILLON, le 10 Février
Henri COUDERT, le 11 Février
Edith Josette, Marie FERAL née BROUSSE, le 12 Février
Léontine CHATUFAUD née BOYER, le 13 Février
Marcel BLANC, le 14 Février
Marie Rose Clotilde NEYRAT née SEMBÉLIE, le 3 Mars
Henri, Eugène, Constant JUTEAU, le 4 Mars
Renée Elise Marcelle LOUBRIAT née VILLENEUVE, le 8 Mars
Jean Antoine DUCROS, le 14 Mars
Jacqueline SEGUIN née COUTANTIN, le 24 Mars
Marie Elise FRANCÉS née NAYRAC, le 28 Mars
Hélène BRUGÈRE née GUY, le 30 Mars
Jean, Marie, Prosper TROLLET, le 5 Avril
Marie Thérèse MAMALET née PRIEUR, le 15 Avril
Hippolyte, Lambert LASTERNAS, le 12 Avril
Irène, Thérèse GLOUTON née ROUGERIE, le 26 Avril
Henri PONCHARAL, le 1er Mai
Louis CARMENTRAN, le 3 Mai
Marcel Maurice FERAL, le 6 Mai
Denise COULON, le 13 Mai
Denise, Paule, Josèphe BIDEAULT née MARIE, le 14 Mai
Jilali BADI, le 23 Mai
Yvonne, Suzanne CALVO née JOUANDO, le 24 Mai
André FÉRAL, le 4 Juin
Juan GARAY, le 19 Juin
Jean Georges VEYNE, le 12 Juin
Renée Raymonde PONTHIER née BOUDY, le 23 Juin
Georges BONE, le 4 Juillet
Aline, Antoinette MONTEIL née SALVADOR, le 6 Juillet
Marthe DUMEYNIE née FROIDEFOND, le 7 Juillet
André PIGNOT, le 13 Juillet
Jean Marcel MOUTON, le 17 Juillet
André, Jean LAFON, le 29 Juillet
Charlotte Marie-Josèphe GROVE née VAN COMBRUGGE, le 12 Août
Jean BORDAS, le 27 Août
Marie Louise PIHEN née RELIER, le 27 Août
Roger JANIS, le 1er Septembre
Léon, Roland VIEUBLED, le 10 Septembre
Marie-Thérèse MOUNEYRAT, le 10 Septembre
Gilbert, Roger JOFFREDO, le 11 Septembre
Jean-Pierre, Alain CROUZEVIALLE, le 17 Septembre
Adolphe Robert ROUVERON, le 27 Septembre
Joël, Marcel BESSOU, le 5 Octobre
Jeanne BOUSSELY née VAREILLE, le 6 Octobre
Yvette, Huguette CARRIERE née RUARD, le 12 Octobre
Michel, Marcel BODÉNAN, 25 Octobre
Marie Claire COUDERT née BERTRAND, le 26 Octobre
Georges BURG le 3 Novembre
Jean-Charles COEUILLE, le 5 décembre

Ils s'aiment...

Lionel, Albert, Léon CONAN et Nathalie BARTHELEMY, le 12 Décembre **2012**
Julien, Jean-Baptiste BOUNIE et Stéphanie VIALLE, le 29 Décembre **2012**
Barthélémy TEIV et Chanda SOTH, le 2 Février **2013**
Khalid OUAGONI et Layla EL OUARAQUI, le 1er Juin
Alexandre HADDOUCHE et Sarah NEQUIER, le 6 Juillet
Sébastien, Martial BARRUEL et Marina MARTY, le 13 Juillet
François FERAL et Valérie MAZE le 29 Juillet
Jean-Robert AMARAL et Mélissa MORCILLO, le 17 Août
Frédéric MARTY et Olivier DORAT, le 20 Août
Christophe BLONDEL et Isabelle DEFAYE, le 7 décembre



Le Maire et le Conseil Municipal vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour la Nouvelle Année !

Bulletin d'information municipale - Décembre 2013 - Directeur de publication : Julien BOUNIE - Dépôt Légal : Préfecture de la Corrèze
Mise en page et impression : **Maugein** imprimeurs (05 55 20 07 87 - RCS B 825 680 119)
Adhérent IMPRIM'VERT® - *Imprimé sur papier PEFC provenant de la gestion durable de la forêt* PEFC 10-31-1508 /